
A V I S

AUX MUNICIPALITÉS
DU DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE.

LE sieur DESCLASSAN, Imprimeur, près le Collège de Foix, à Toulouse, donne avis aux Municipalités du Département qu'il vient de réimprimer pour son compte le Tableau général du Département de la Haute-Garonne, dans lequel on trouve le nom des Districts, Cantons & Municipalités, le nombre des Citoyens actifs de chaque Municipalité, celui des Assemblées primaires, avec le nom des Electeurs de chaque Canton: les Districts sont terminés par une Récapitulation particulière, & le tout par une Récapitulation générale. Cet Ouvrage est très-utile aux Municipalités pour connoître la population de chaque Lieu, de chaque Canton, de chaque District & de tout le Département. Il est aussi très-nécessaire relativement aux nominations à faire, soit pour le Judiciaire, soit pour la députation à la prochaine Législature.

33 pages in-folio ; prix, 12 sous.



A V I S

AUX MUNICIPALITÉS
DU DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE.

LE sieur DESCLASSAN, Imprimeur, près le Collège de Foix, à Toulouse, donne avis aux Municipalités du Département qu'il vient de réimprimer pour son compte le Tableau général du Département de la Haute-Garonne, dans lequel on trouve le nom des Districts, Cantons & Municipalités, le nombre des Citoyens actifs de chaque Municipalité, celui des Assemblées primaires, avec le nom des Electeurs de chaque Canton: les Districts sont terminés par une Récapitulation particulière, & le tout par une Récapitulation générale. Cet Ouvrage est très-utile aux Municipalités pour connoître la population de chaque Lieu, de chaque Canton, de chaque District & de tout le Département. Il est aussi très-nécessaire relativement aux nominations à faire, soit pour le Judiciaire, soit pour la députation à la prochaine Législature.

33 pages in-folio ; prix, 12 sous.



A V I S

AUX MUNICIPALITÉS

DU DÉPARTEMENT

DE LA HAUTE-GARONNE.

Le sieur Bachelier, Juge au Tribunal, près le Collège de Tarbes, donne avis aux Municipalités du Département qu'il vient de recevoir pour son compte le Tableau Général du Département de la Haute-Garonne, dans lequel est rapporté le nom des Districts, Cantons & Municipalités, le nom des Chefs de lieux de chaque Municipalité, celui des Administrateurs, avec le nom des Membres de chaque Canton: Les Districts sont nommés par une Répartition particulière, et le tout par une Répartition Générale. Les Municipalités nées sous les noms de Municipalités pour continuer la désignation de chaque lieu, de chaque Canton, de chaque District &c. dans tout le Département, il est en conséquence recommandé aux Municipalités de faire, si possible, les nominations à faire, si pour le présent, elles ne peuvent le faire, de se conformer à la prochaine Répartition.